Code d'article

192.91

**Description** 

SACHETS POUR CUISSON SOUS VIDE

Catalogue

**HOS 242** 

Mise à jour

02/10/2025 07:31:36

### Spécifications du produit

Unité de mesure CENT Dimensions 18x25 CM Matériel PA/PP

> Couleur TRANSPARENT Grammage 175 G/M2 95µ

Poids net d'une unité (g) 7,87 Code Décision 97/129/CE OTHER 7

Signage Triman et Info-Tri



### Codes

Intrastat 39232990 ITF14 18420499192915 EAN13 8420499192918

# Colisage

Paquet

Unités / paquet 100

Dimensions paquet (cm) 20,00 x 27,00 x 4,00

Poids brut colis (kg) 0,82 Volume paquet (m³) 0,0021600 Code Décision 97/129/CE LDPE 4 Signage Triman et Info-Tri



Carton

Unités / carton 1.000

Paquets /carton 10

Dimensions carton (cm) 32,00 x 41,00 x 13,00

Poids brut carton (kg) 8,19
Volume carton (m³) 0,0170560
Code Décision 97/129/CE PAP 20

Signage Triman et Info-Tri



**Palette** 

Cartons / couche 6

Cartons / palette 66

Conditionnement (U base x couches) 6 x 11

Poids (kg) 564,54

Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 164,00

### Caractéristiques du matériau



















### **Certificats**



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Règlement (UE) n ° 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Pour plus d'informations sur l'utilisation prévue en contact avec des aliments, veuillez demander la Déclaration de Conformité du produit.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).



Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).



Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

# Image du paquet

